المملكة المغربية +دXMAX+ | HEYOXO ROYAUME DU MAROC



## MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DE L'ENVIRONNEMENT DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Secrétariat Général

0 4 AOUT 2020

وزارة الطاقة والمعادن والبيئة - قطاع البيئة عالـا: 1 − 2×1 عالـا: ۸ ×۵۰۲×۲ م +0×1 +0∞1 + 0×1 م

الكتابة العامة

003730

A

## Monsieur le Chef du pôle National des Transferts Transfrontaliers 2 rue Augustin Fresnel -57071 Metz Cedex 3 Fax 33 (0) 3 87 62 88 18

Objet : Transferts transfrontaliers de déchets dangereux du Pakistan vers la France.

Notification PK 002.

<u>Réf</u>: Votre correspondance PNTD -2020- 2211.

**P.J** : - Document de notification.

Suite à votre correspondance, concernant la demande d'autorisation de transit par le Maroc de 2 tonnes de déchets amiantés et après son examen, je vous informe que l'autorité compétente marocaine accorde son consentement au transit de ces déchets par le port de Tanger Med pour élimination au sein de la société Europamiante en France, sous réserves de respecter les dispositions suivantes :

- ➤ Les déchets dangereux devront être emballés et étiquetés conformément aux règles et normes internationales et conditionnés obligatoirement en conteneurs.
- ➤ Si cette opération de transit consisterait également en des opérations de transbordement, les conteneurs, contenant ces déchets dangereux, devront être déposés au niveau de l'un des terminaux à conteneurs du Port de Tanger Med en attente de leurs expéditions vers la France.
- Les navires transportant ces déchets dangereux devront disposer à bord des documents attestant de la sécurité de transport de ce type de déchet et autres documents règlementaires exigés par la Convention de Bâle, le Code International de transport des Marchandises Dangereuses (code IMDG,...) et la réglementation nationale en la matière.

Veuillez agréer, Monsieur le chef du pôle, l'expression de mes salutations distinguées.

BENYAHIA Mohamed

Secrétaire G